



COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY CONSEILLE AVENTA DANS LE CADRE DE SA LEVÉE DE FONDS AUPRÈS DE NEXTSTAGE AM

August Debouzy | 17/04/23 | Philippe Lorentz Julien Wagmann Coralie Foucault Elie Bétard Alexandre Dumortier



August Debouzy a conseillé Aventa, l'un des leaders européens du conseil et de l'ingénierie dédié au marché mondial en plein essor des Energies Marines Renouvelables (EMR), dans le cadre de sa levée de fonds d'un montant d'environ 10 millions d'euros auprès du fonds d'investissement NextStage AM.

Fondée en 2010 par deux ingénieurs, Antoine Bosc et Aurélien Zuccarini, Aventa a développé une très forte expertise dans les services d'ingénierie et de conseil pour les projets offshore complexes avec une spécialisation sur le câblage de puissance sous-marin. Aventa évolue tout particulièrement sur l'éolien offshore et contribue au développement de nouvelles innovations marines telles que l'éolien flottant, l'hydrogène vert et le stockage d'énergie.

Cette levée de fonds permettra de poursuivre le développement d'Aventa qui souhaite s'imposer comme un acteur de référence de la filière des EMR en contribuant à la structurer et à fédérer les compétences clés de l'écosystème de la Blue Economy.

August Debouzy a conseillé Aventa avec Julien Wagmann (associé), et Coralie Foucault (avocat senior), du département corporate.

Les autres équipes du cabinet étaient composées de :

- Philippe Lorentz (associé) et Elie Bétard (*counsel*), sur les aspects de droit fiscal ; et
- Alexandre Dumortier (avocat senior), sur les aspects de droit social.

